

AVIS DE MOTIONS

*M. Archambault—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Est-il vrai qu'à la fin du mois d'août dernier ou au commencement de septembre courant tous les trains, entre Bancroft et Toronto, sur le chemin de fer National-Canadien, ont été contremandés une journée durant, parce que tous les wagons de ces trains avaient été requis et ont servi au transport de la foule à Marmora, où se tenait un pique-nique politique organisé par E. Guss Porter, député de Hastings-Ouest aux Communes, le premier ministre d'Ontario, sir William Hearst, et l'honorable T. W. McGarry?

2. Le gouvernement sait-il que par suite des faits ci-dessus racontés, M. R. H. Thompson, de Hybla, Ont., n'a pu conduire en temps convenable à certain hôpital de Toronto, sa jeune fille malade, laquelle est morte parce qu'elle était arrivée au dit hôpital après vingt-quatre heures de retards?

3. Dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il l'intention de tenir immédiatement une enquête à ce sujet?

M. Ethier—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des soi-disant experts nommés pour préparer le classement des fonctionnaires, autorisé par le Parlement?

2. Quelles étaient leurs fonctions avant leur affectation au travail susdit?

3. Quelles sont leurs aptitudes et leur expérience pour l'accomplissement de cette tâche?

4. Qui les a recommandés pour ces fonctions?

5. Le gouvernement du Canada sait-il que le gouvernement américain a rejeté le classement de ces fonctionnaires, fait par la maison *Arthur Young and Company*?

6. Les soi-disant experts, occupés au classement des fonctionnaires du Canada, sont-ils membres de ladite maison *Arthur Young and Company*?

M. Ethier—Vendredi prochain—QUESTION—

1. L'honorable Secrétaire d'Etat du Canada a-t-il reçu, depuis le 18 septembre dernier, copie d'une résolution adoptée par le conseil de ville de Montréal le 8 septembre dernier, touchant l'amnistie des particuliers qui ont manqué de se conformer à la Loi du Service Militaire?

2. Dans l'affirmative, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises sur ce point?

3. Le gouvernement approuve-t-il ou désapprouve-t-il semblable résolution?

M. Trahan—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le poste de télégraphiste de nuit a-t-il été aboli à Lemieux (Nicolet), sur l'Intercolonial?

2. Dans l'affirmative, pourquoi?

M. McGibbon (Muskoka)—Vendredi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention de payer la même gratification de guerre aux infirmières canadiennes graduées qui ont fait du service dans les troupes impériales, qu'à celles qui ont fait du service dans les troupes canadiennes?

M. McKenzie—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies de tous contrats faits ou intervenus à une date quelconque entre le gouvernement du Canada, ou l'un quelconque de ses ministères, ou toute personne agissant au nom du gouvernement ou d'un de ses ministères, et la *Dominion Carriers', Limited*, de Hamilton et Simcoe, Ont., entre le 1^{er} août 1914 et le 1^{er} août 1919; et de tous rapports, lettres et papiers